



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé

Le 08/01/2021

APPEL A CANDIDATURES

Poste de « Délégué(e) territorial(e) » - IREPS Haute-Savoie
CDI Temps plein - Poste basé à Annecy

1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'IREPS ARA est une association régionale qui développe l'éducation pour la santé et la promotion de la santé dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, afin d'améliorer la santé des populations et contribuer à réduire les inégalités de santé. L'IREPS ARA fonde son action sur une approche globale et positive de la santé, orientée vers le bien-être physique, mental et social des personnes, dans le respect des valeurs de la Charte d'Ottawa de l'OMS.

Elle porte des missions ressources en promotion de la santé auprès des professionnels et bénévoles de tous champs accompagnant des publics vulnérables, ainsi que des programmes d'éducation et de promotion de la santé qui évoluent selon les besoins et les problématiques de santé repérés sur les territoires.

Afin d'accompagner le développement de l'association, **l'IREPS ARA recrute un(e) délégué(e) territorial(e) pour sa délégation territoriale de Haute-Savoie.**

Chiffres clés de l'association :

- 90 salariés
- 9 sites actuels d'implantation en Auvergne-Rhône-Alpes, 1 siège à Lyon
- Budget 5,8 M€

2. DEFINITION DE L'EMPLOI-REPERE

Le/la délégué(e) territorial(e) participe à l'élaboration de la stratégie d'intervention de l'association contribuant à l'éducation et à la promotion de la santé. Il/elle pilote sa mise en œuvre dans une entité territoriale, et encadre et anime une équipe. Il/elle représente l'association auprès des institutions, des partenaires, des financeurs et des réseaux. Il/elle intervient sur les projets en promotion de la santé pour une part minoritaire de son temps de travail.

La charte d'Ottawa est une référence pour notre association ; elle guide notre action vis-à-vis de nos partenaires et dans les relations entre collaborateurs. Le management se structure au regard des intentions de cette charte. L'organisation de l'activité au sein de notre association doit permettre de créer des conditions de travail à la fois sereines, valorisantes, porteuses de sens, riches en échanges et partages, respectueuses de l'autonomie des collaborateurs. Le/la délégué(e) territorial(e) en est un(e) des principaux garants.

3. ACTIVITES PRINCIPALES

Management stratégique :

- Participe à l'élaboration de la stratégie d'intervention de l'association sur le territoire départemental prenant en compte les besoins des populations et des professionnels, les orientations des politiques de santé et les demandes des financeurs publics ;

- Pilote la mise en œuvre de la stratégie d'intervention définie par les instances décisionnelles dans cette entité territoriale ;
- Contribue à l'élaboration de la politique de santé du territoire en participant aux travaux initiés par des institutions ou des partenaires ;
- Participe à la négociation des nouveaux programmes et des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, au niveau régional, et supervise la mise en place de programmes au niveau départemental.

Management opérationnel :

- Organise, planifie, coordonne et contrôle les activités et les projets de l'équipe de la délégation territoriale.

Management des ressources humaines

- Participe au recrutement de l'équipe de la délégation territoriale en lien avec la Direction générale.
- Anime des réunions d'équipe, développe une vision partagée des orientations, veille et contribue à la pertinence, à la cohérence, à l'efficacité et à la qualité des actions et des projets ;
- Évalue les salariés qu'il/elle encadre ;
- Développe les compétences individuelles et collectives de l'équipe.

Gestion des moyens d'une entité :

- Élabore ou participe à l'élaboration du budget de la délégation territoriale, et gère son exécution ;
- Organise et supervise le fonctionnement administratif.

Communication :

- Représente l'IREPS ARA auprès des institutions, des partenaires, des financeurs ainsi que dans les réseaux d'éducation et de promotion de la santé, à l'échelle territoriale ;
- Communique en externe et en interne sur les orientations stratégiques et la valorisation de l'offre de service.

4. AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

Le/la «délégué(e) territorial(e)» agit sous l'autorité hiérarchique de la Directrice générale de l'IREPS ARA. Il/elle coopère à la ligne politique de l'Association mise en œuvre par la Direction.

Dans les limites des délégations qui lui sont confiées, il/elle est garant(e) de la mise en œuvre des orientations et du bon fonctionnement de l'entité territoriale dont il/elle a la charge.

Il/elle rend compte régulièrement à la Directrice générale de l'IREPS ARA des activités engagées dans le cadre de ses missions et des délégations qui lui ont été accordées. Il/elle est aussi amené(e) à répondre aux demandes émanant des administrateurs, des partenaires et des financeurs dans le cadre de ses responsabilités, en lien avec la Direction générale.

En tant que délégué(e) d'une entité territoriale, il/elle exerce des responsabilités d'encadrement hiérarchique du personnel rattaché à l'entité territoriale qu'il/elle dirige. Dans un rôle d'interface, il/elle fait remonter les demandes, les besoins, les souhaits de son équipe auprès de la Direction générale.

Il/elle travaille en concertation avec les partenaires de l'association. Il/elle agit dans le respect des finalités et des valeurs de la promotion de la santé, telle que définie par la charte d'Ottawa.

5. EXTENSIONS & SPECIALISATIONS DES ACTIVITES

Les postes de délégué(e)s territorial(e)s se caractérisent par une large polyvalence étendue à l'emploi repère de « Chargé de Projets ». En effet, ils/elles sont amenés à exercer des activités d'ingénierie et de conseil en Education et Promotion de la santé (EPS), et notamment :

- Concevoir et proposer des outils techniques et/ou pédagogiques ;
- Elaborer des plans d'action et concevoir des modalités de mise en œuvre ;
- Animer des groupes de travail ;

- Rédiger et effectuer le montage des dossiers techniques ;
- Valoriser les interventions (base de données, articles, échanges, rencontres-débats...);
- Produire des bilans (dont une contribution au rapport d'activité) ;
- Analyser la demande et apporter un soutien selon les différentes étapes de la méthodologie de projet ;
- Porter les évolutions dans le champ de la promotion de la santé (évaluation d'impact en santé, littérature en santé...).

6. COMPETENCES SOUHAITEES

Formation et expérience :

- Bac +5 dans le champ de l'éducation et la promotion de la santé, de la santé publique.
- Expérience significative à un poste d'encadrement d'équipe.
- **Une connaissance fine du territoire de la Haute-Savoie et des partenaires de ce territoire sera particulièrement appréciée.**

Connaissances

- Connaître l'organisation des politiques de santé publique et ses déclinaisons au niveau territorial
- Connaître les dispositifs et structures dans le domaine sanitaire, social et éducatif au niveau local / régional
- Connaître les fondements théoriques de la santé publique, de la prévention et de la promotion de la santé.

Savoir-faire

- Compétences managériales d'encadrement d'équipe, favorisant la collaboration et la participation
- Gestion de projet
- Animation de groupes
- Maîtrise des outils informatiques
- Disposer de fortes compétences rédactionnelles.

Savoir-relationnel

- Disposer d'une bonne aisance relationnelle
- Faire preuve d'une forte autonomie
- Rigueur et sens de l'organisation.

7. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Contrat : Poste en Contrat à Durée Indéterminée (CDI), à temps plein.

Lieu d'exercice : Annecy, avec déplacements sur le département 74 et en région (permis de conduire indispensable).

Statut : cadre (emploi-repère « directeur-adjoint »).

Rémunération : selon expérience, avec un minimum de 3 205,40 € bruts/mois (indice 282 + 28) pour un temps plein, en référence au statut national des salariés des IREPS adopté par le CA de la FNES.

Date d'embauche : à partir du 15 mars 2021.

Pour candidater : merci de nous transmettre votre CV et lettre de motivation, uniquement par mail, sous la référence « Délégué(e) territorial(e) – IREPS 74 » **avant le 7 février 2021** à :

Mme Doriane AESCHIMANN, Directrice Générale de l'IREPS ARA : recrutement@ireps-ara.org